

DEC120861INSB

**Décision portant nomination de M. Bertrand Fourcade aux fonctions de directeur par intérim de l'unité de service et recherche intitulée « Laboratoire Joliot-Curie ».**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

**Vu** la décision n° 105379INSB en date du 10 février 2011 portant renouvellement de l'unité de service et recherche intitulée « Laboratoire Joliot-Curie » ;

**Vu** l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Bertrand Fourcade, professeur des universités à l'Université de Grenoble, est nommé directeur par intérim de l'unité de service et recherche intitulée « Laboratoire Joliot-Curie » n° 3010 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 30 juin 2012.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 16 mars 2012

Pour le Président et par délégation,  
Joël Bertrand